

COMMUNE DE SANTA MARIA POGHJU

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 7 JUILLET 2014

PRESENTS : MM. MELA – LEONELLI – TRISTANI – BRUDIEU – COLLI – GRIMALDI – JADAS – SILVAGNOLI - VADI – Mme GERMANI

REPRESENTES : M. SCOLA-GRIMALDI par M. LEONELLI
M. SANTINI par M. GRIMALDI
M. CONTRI par M. MELA

ABSENTES : MMES ORSUCCI - SIMONIAN

M. JADAS a été nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance et demande aux conseillers présents d'approuver le compte-rendu de la réunion du 20 juin dernier.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I – EXAMEN MODE JURIDIQUE REGIE DU PORT DE TAVERNA

Depuis son élection en 2009, l'équipe municipale s'est souvent interrogée sur l'opportunité de changer le mode juridique de la Régie du Port de Taverna.

Le Maire donne donc lecture au Conseil de l'étude réalisée par DGF CONSEIL comparant les différents types de régies avec leurs avantages et leurs inconvénients.

Après discussion, il s'avère que la Régie à personnalité morale et autonomie financière actuellement en cours est totalement adaptée et qu'il n'y donc aucun intérêt, ni budgétaire, ni fiscal, à changer de mode de gestion.

II – PROJET «ALLO COURSES

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise en œuvre du service « allô courses », destiné à rompre l'isolement des administrés vivant seuls, handicapés ou n'ayant pas de moyen de locomotion, grâce à l'instauration d'un système de navette mis à leur disposition deux fois par semaine : le mardi à destination de MORIANI-PLAGE et le vendredi à destination d'ALISTRO.

III – PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Le Maire informe le Conseil qu'une fois encore, il y a lieu de repousser l'examen de cette question car le projet de plan de zonage doit subir une nouvelle rectification avant de pouvoir être approuvé.

IV – SECURISATION TRONCON ROUTE PIANELLI

Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu d'aménager les bas côtés de la portion de la route communale de Pianelli comprise entre la maison Reggetti et le site de la Pievanie Sta Maria, afin de permettre aux véhicules circulant sur cette voie de se croiser en toute sécurité.

Il dépose donc sur le bureau le devis établi par l'entreprise TRISTANI pour la réalisation d'accotements bétonnés, s'élevant à un montant H.T de 8.840 € et propose le plan de financement suivant :

- Subvention CTC (dot. Quinquennale 65%)	5.746 €
- Autofinancement Commune (35 %)	3.094 €

TOTAL	8.840 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de sécurisation des bas côtés de la portion de la route communale de Pianelli ainsi que le plan de financement proposé par le Maire, et le charge de solliciter de M. le Président du Conseil Exécutif de Corse l'aide financière nécessaire pour mener à bien ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

○○○○○○○○